REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL
------PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2011-902 DU 30 DECEMBRE 2011

portant nomination Monsieur **Fortuné NOUATIN** en qualité de membre du Conseil d'Administration de l'Agence pour la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey.

CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n°2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2007-447 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière ;
- Vu le décret 2008-750 du 31 décembre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence pour la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey;
- **Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 décembre 2011.

DECRETE:

<u>Article</u> 1^{er}: Monsieur Fortuné NOUATIN est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Agence pour la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey (ARCHA) en remplacement de Monsieur Blaise Onesiphore AHANHANZO GLELE.



<u>Article 2</u>: Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 decembre 2011

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Piksujaku

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme,

Alayi Adidjatou MATHYS

Blaise Onesiphore AHANHANZO GLELE

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement, Le Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle,

Akuavi Marie-Elise Christiana GBEDO

Martial SOUNTON

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPDDS 4 MEF 4 GS/MJLDH 4 MEF 4 MRAI 4 MEHU 4 AUTRES MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 1 JO 1.-